



## Minute sécurité Sécurité électrique – Risques en HT

Le 30 janvier 2025, sur le site de Florange, lors de la déconsignation de la ligne 5 cages, au moment de l'enclenchement à distance d'une cellule 13kV, un **flash électrique** se produit à l'intérieur de celle-ci, provoquant des perturbations sur l'ensemble du réseau électrique de l'usine, dont la perte de l'alimentation électrique de la ligne de Décapage.

Environ 30min plus tard, au moment d'une manœuvre visant à rétablir l'alimentation électrique de la ligne de Décapage **par un autre circuit**, le tableau 13kV du 5 Cages et la cellule endommagée sont **malencontreusement réalimentées**, provoquant un **second flash électrique**.

**A ce moment plusieurs personnes se trouvaient à proximité de ce tableau HT et auraient pu subir des dommages corporels.**



Particulièrement en HT, suite à un incident d'ordre électrique (par exemple un flash), il est obligatoire d'empêcher l'accès aux équipements électriques concernés et aux alentours, tant que le problème n'est pas analysé. Il est nécessaire de mettre les équipements hors tension pour faire les investigations.

### Quelques réflexes :

- Prévenir les **personnes compétentes et habilitées** du secteur concerné
- Identifier la **zone à risque électrique** (choc électrique, arc, flash, explosion...)
- Interdire tous les accès à cette zone par pose de balisage adapté avec affichage
- En appliquant le principe des **4 yeux**, faire une analyse avant de rétablir les alimentations électriques



**Dans le cas d'une explosion ou flash d'ordre électrique, j'agis immédiatement en interdisant l'accès à la zone endommagée**



### Règle d'Or N°10

Je ne pénètre pas dans une zone balisée

